Schlierbach

LES INFOS DU CONSEIL: JUIN 2017

Découvrez notre nouveau site internet

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2017

Fête de la Musique

FÊTES ET SPECTACLES À SCHLIERBACH

Découvrez plus d'images sur notre nouveau site internet
www.schlierbach.fr

Spectacle du périscolaire

Théâtre des jeunes

COMMISSIONS

URBANISME

Projet de PLU : le projet d'Orientations d'Aménagement et de Programmation est à présent disponible en Mairie dans le cadre de la concertation en cours. Ce document décrit les options d'aménagement proposées pour les différentes zones d'extension future. La Commission travaille à présent sur le projet de règlement. Nous vous rappelons qu'un registre est disponible en Mairie pour nous faire part de vos remarques. »

Précision: des aménageurs fonciers ont rendu visite à des Schlierbachois pour les inciter à vendre leurs terrains. Aucun d'entre eux ne peut se prévaloir de l'appui du maire ou de son adjoint chargé de l'urbanisme.

VOIRIE-BÂTIMENT

La dernière version de l'étude de sécurité en traversée d'agglomération a été transmise par le cabinet BEREST et a été validée par le Conseil départemental. Il prévoit notamment la mise en place de feux tricolores au carrefour de la RD 201. Des négociations sont en cours avec le Département pour une participation financière à ces travaux qui permettraient l'intégration de la RD 201 dans la voirie communale.

La commission souhaite également rappeler qu'il est de coutume que le propriétaire ou locataire procède au nettoyage et désherbage du trottoir devant sa maison.

ENVIRONNEMENT

Saint-Louis agglomération, notre nouvelle communauté de communes, prévoit de remettre à chaque foyer un container sur roulette pour permettre une uniformisation et une collecte plus facile.

CULTURE ANIMATION

La fête 1,2,3 villages,a permis aux habitants de Schlierbach, Landser et Dietwiller de se rendre visite et d'apprécier les animations proposées tout au long du parcours pédestre. Elle remercie l'ensemble des acteurs de cette fête pour leur aide précieuse. Elle regrette cependant que cette fête n'ait pas connu plus d'affluence.

AFFAIRES SCOLAIRES

Après consultation des professeurs des écoles et des parents d'élèves, le conseil municipal a voté le retour à la semaine de 4 jours de classe et fixé les horaires de classe comme suit :

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8H00 – 11H30 et 13H30 – 16H00.

En dépit des différentes actions menées par les parents d'élèves et la mairie, l'inspection d'académie a décidé de maintenir la fermeture d'une classe à l'école élémentaire. Décision regrettable qui fait passer les intérêts purement comptables de l'administration au détriment de ceux des enfants, de leurs professeurs et de leurs parents.

Après consultation des familles, la direction du périscolaire et la commission proposeront de nouveaux horaires d'ouverture, à savoir tous les jours sauf le mercredi de 7h15 à 18h30 et le mercredi de 8h à 17h30, et une nouvelle répartition des plannings des employés.

L'enquête laisse apparaître une demande d'ouverture de la structure dès 7h15 le matin et une fermeture à 18H30. De plus, le nombre d'enfants présents sera en hausse à la rentrée. Cela nécessitera donc un besoin en personnel sur des créneaux courts.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, souhaite prévoir une hausse des tarifs afin de s'aligner sur les tarifs des communes voisines mais également pour absorber partiellement le coût de l'embauche de personnel. Si embauche il devait y avoir elle devrait avoir lieu sous forme de vacations compte tenu du nombre d'heures par semaine (8 heures) et surtout pour nous permettre des ajustements après la rentrée scolaire.

Le Conseil municipal souhaite également réorganiser les horaires des assistantes scolaires en maternelle pour permettre des interventions au périscolaire, uniquement si cela peut permettre de ne pas embaucher de vacataire.

COMMUNICATION

Nouveau site Internet: www.schlierbach.fr.

Consultez-le sans modération !

PLUS D'INFOS

EAU

Depuis la décision de Saint-Louis agglomération de chlorer en permanence le réseau de production d'eau potable, vous êtes nombreux à déplorer le goût trop chloré de l'eau. Vous pouvez nous envoyer un mail à l'adresse de la mairie pour nous en faire part officiellement, puis nous transmettrons aux services concernés.

ÉTAT CIVIL

Mariages :

Célia Viol et Pascal Gissy: le 10 juin

Claudia Varennes et Luc Durighello: le 1er juillet

AÉROPORT

A la demande de Saint-Louis agglomération, et comme dans d'autres communes de la communauté, le Conseil municipal a voté une motion exigeant l'interdiction de tout décollage d'avion entre 23 heures et 6 heures du matin (interdiction appliquée par de nombreux aéroports) et demandé par ailleurs, pour réduire les nuisances, que l'envol direct vers le sud (territoire suisse) soit privilégié pour tous les vols à destination du sud.

Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux vous souhaitent d'excellentes vacances !

Note: cette information ne remplace pas le PV du conseil municipal.

Prochain conseil municipal: hé quoi vous voulez encore que je bosse ! c'est les ouacances